

Province de Québec
Municipalité Régionale de Comté des Sources
Municipalité du Canton de Saint-Camille

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi, 8 février 2010, à 19h00 à la bibliothèque municipale située au 85, rue Desrivières, Municipalité du Canton de Saint-Camille.

Sont présents : Pierre Bellerose, conseiller, Marie-Claude Couture, conseiller, Chantal Labonté, conseillère, Micheline St-Laurent, conseillère, Dany Proulx, conseiller et Jean Baptiste Laroche, conseiller formant quorum sous la présidence de Benoit Bourassa, maire.

Est également présente : Mélisa Camiré, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Ouverture de la séance

Le maire Benoit Bourassa constate le quorum à 19h00, fait lecture de la prière, de la citation du mois et souhaite la bienvenue à tous.

SM2010-02-024

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Marie-Claude Couture, appuyée par Micheline St-Laurent et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux**
 - 3.1. Assemblée ordinaire du 11 janvier 2010**
- 4. Rapport des membres du conseil**
 - 4.1. Pierre Bellerose, conseiller**
 - 4.2. Marie-Claude Couture, conseillère**
 - 4.3. Chantal Labonté, conseillère**
 - 4.4. Micheline St-Laurent, conseillère**
 - 4.5. Dany Proulx, conseiller**
 - 4.6. Jean Baptiste Laroche, conseiller**
 - 4.7. Benoit Bourassa, maire**
- 5. Période de questions**
- 6. Trésorerie**
 - 6.1. Présentation des comptes**
- 7. Engagements de crédits et décisions**
 - 7.1. Collectif des femmes d'action – demande soutien financier**
 - 7.2. Subvention 2010 Comité municipal du Babillard (COMBA)**
 - 7.3. Formation FQM – Rôles et responsabilités des élus**
 - 7.4. Dem. Toit 4 temps - Sécurijours au Québec avec UPA**
 - 7.5. Levée de fonds dîner spaghetti – École Christ-Roi**
 - 7.6. Dem. Crédit taxes ordures – matricule 1161 02 0658**
 - 7.7. Résolution d'appui pour éliminer les frais d'interurbains entre les zones 839 et 828**
 - 7.8. Invitation pièce de théâtre « Acteurs de changement »**
 - 7.9. PIIA – Mme Julie Lafontaine**

- 7.10. Invitation dévoilement des Paysages estriens
- 7.11. Nomination mandataire en dév. Social - 3e phase
- 7.12. Invitation journée INPACQ bassins versants
- 7.13. Dem. Appui financier au Village Culturel de l'Estrie
- 7.14. Programme de soutien à l'établissement résidentiel – matricule 1366 38 4795
- 7.15. Programme de soutien à l'établissement résidentiel – matricule 1367 56 3487
- 7.16. Programme de soutien à l'établissement résidentiel – matricule 1366 08 4980
- 7.17. Dem. au MTQ ajout d'une affiche « défense de stationner » rue Miquelon
- 7.18. Demande pour l'entretien du cimetière – Fabrique St-Camille
- 7.19. Programme d'aide subvention aux entreprises – matricules 1060 78 9126 et 1161 13 4917
- 7.20. Invitation CCIS – souper tournant
- 7.21. Règlement 2009-06 – Modification au règlement sur les permis et certificats
- 7.22. Utilisation des infrastructures municipales par l'OTJ
- 7.23. Renouvellement adhésion RAVIR
- 7.24. Nomination représentant municipal – Laboratoire rural
- 7.25. Fermeture bureau municipal semaine relâche
- 7.26. Dem. Crédit taxes ordures – matricule 1061 63 5829
- 7.27. Programme de soutien à l'établissement résidentiel – matricule 1366 36 3439
- 8. Période de questions
- 9. Information diverses
 - 9.1. Liste des facturations
 - 9.2. Liste des permis de rénovation et de construction
 - 9.3. Liste des droits de mutations
 - 9.4. Bilan des services d'inspection des municipalités sur le territoire de la MRC des Sources
 - 9.5. Compte rendu rencontre table de concertation du bassin versant des Trois-Lacs
- 10. Règlement
- 11. Avis de motion
 - 11.1 Règlement interdisant l'épandage durant certains jours
- 12. Varia
 - 12.1 Sujets pour le prochain communiqué aux citoyens
- 13. Liste de la Correspondance
 - 13.1 Copie de certaines correspondances
- 14. Levée de l'assemblée

Adoptée.

3. *Adoption des procès-verbaux*

Il est proposé par Jean Baptiste Laroche, appuyé par Chantal Labonté et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 11 janvier 2010.

Adoptée.

4. Rapport des membres du conseil

4.1 Pierre Bellerose, conseiller

Le conseiller mentionne avoir participé aux différentes rencontres municipales.

4.2 Marie-Claude Couture, conseillère

La conseillère mentionne avoir participé aux différentes rencontres municipales, à une rencontre sur le comité école et son milieu ainsi qu'au conseil d'administration de la Corporation de développement.

4.3 Chantal Labonté, conseillère

La conseillère mentionne avoir participé aux différentes rencontres municipales, à un atelier vert organisé par la Corporation des fleurons du Québec ainsi qu'à une rencontre concernant la politique familiale pour la Municipalité amie des aînés.

4.4 Micheline St-Laurent, conseillère

La conseillère mentionne avoir participé aux différentes rencontres municipales ainsi qu'à un comité de consultation d'urbanisme.

4.5 Dany Proulx, conseiller

Le conseiller mentionne avoir participé aux différentes rencontres municipales, ainsi qu'à une participation au Carnaval de St-Camille.

4.6 Jean Baptiste Laroche, conseiller

Le conseiller mentionne avoir participé aux différentes rencontres municipales, au souper des maires organisé par la Chambre de commerce de l'industrie des Sources ainsi qu'à une participation au Carnaval de St-Camille.

4.7 Benoît Bourassa, maire

Le maire mentionne avoir participé aux différentes rencontres municipales ainsi qu'aux rencontres suivantes :

- Séance du conseil des maires de la MRC;
- Souper des maires organisé par la Chambre de commerce de l'industrie des Sources;
- Rencontres du comité adhoc pour l'embauche du directeur général de la MRC;
- Présence au Carnaval de St-Camille.

5. Période de questions

La période de question débute à 19h25 pour se terminer à 19h35 et s'adresse plus particulièrement au membre du comité de voirie. Le sujet suivant est alors traité : le type de pierre à retenir comme couche de finition sur nos rangs. La pierre de la carrière de Ste-Claude est à retenir et celle de Marbelton est à éviter.

6. Trésorerie

SM2010-02-026 **6.1** ***Présentation des comptes***

Il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par Marie-Claude Couture et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la liste de comptes à payer au montant de 63 755.09 \$ préparée par la directrice générale couvrant du 12 janvier 2010 au 9 février 2010 soit adoptée.

Adoptée.

7. ***Engagement de crédits et décisions***

SM2010-02-027 **7.1** ***Collectif des femmes d'action – demande soutien financier***

Considérant que l'activité a lieu durant la semaine de relâche;

Considérant que nous avons peu de détail sur le déroulement de l'activité;

Il est proposé par Marie-Claude Couture, appuyé par Micheline St-Laurent et résolu à l'unanimité des conseillers;

De ne pas contribuer à la demande de soutien financier pour le collectif des femmes d'action.

Adoptée.

SM2010-02-028 **7.2** ***Subvention 2010 Comité municipal du Babillard (COMBA)***

Il est proposé par Jean Baptiste Laroche, appuyé par Pierre Bellerose et résolu à l'unanimité des conseillers :

De verser la somme de deux mille dollars au Comité Municipal du Babillard (COMBA) à titre de subvention 2010 pour la réalisation du journal municipal mensuel.

Adoptée.

SM2010-02-029 **7.3** ***Formation FQM – Rôles et responsabilités des élus***

Il est proposé par Pierre Bellerose, appuyée par Jean Baptiste Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'inscrire les conseillers Jean Baptiste Laroche et Dany Proulx ainsi que la conseillère Micheline St-Laurent à la formation sur les rôles et responsabilités des élus qui se tiendra à Weedon le 4 mars prochain organisé par la Fédération Québécoise des Municipalités.

D'inscrire également les conseillères Marie-Claude Couture et Chantal Labonté à la formation sur les rôles et responsabilités des élus qui se tiendra à Ayer's Cliff le 20 mars prochain organisé par la Fédération Québécoise des Municipalités.

Que les frais d'inscription, de repas et de déplacement soient défrayés par la Municipalité, sur présentation des pièces justificatives.

Adoptée.

SM2010-02-030 **7.4** ***Dem. Toit 4 temps - Sécurijours au Québec avec UPA***

Il est proposé par Marie-Claude Couture, appuyée par Dany Proulx et résolu à

l'unanimité des conseillers :

D'accorder à titre de subvention la location sans frais du toit des quatre temps pour réaliser un Sécurijour soit une journée prévention sous forme de camp de jour organisé par la Fédération de l'UPA de l'Estrie le 28 mai prochain.

Adoptée.

SM2010-02-031 **7.5** ***Levée de fonds dîner spaghetti – École Christ-Roi***

Il est proposé par Jean Baptiste Laroche, appuyé par Chantal Labonté et résolu à l'unanimité des conseillers :

De verser un montant de deux cents dollars (200.00\$) à l'école Christ-Roi pour le dîner spaghetti organisé dans le but d'amasser des fonds pour les sorties éducatives des élèves de l'école.

Que la Municipalité désire avoir une confirmation que les fonds recueillis serviront exclusivement aux sorties éducatives des élèves de l'école.

Adoptée.

SM2010-02-032 **7.6** ***Dem. Crédit taxes ordures – matricule 1161 02 0658***

Considérant qu'aucune ordures saisonnières n'est déposée au chemin lors des collectes pour le matricule concerné;

À cette cause, il est proposé par Marie-Claude Couture, appuyée par Chantal Labonté et résolu à l'unanimité des conseillers :

De créditer la taxe d'ordure pour le matricule 1161 02 0658.

Que le crédit soit appliqué pour l'année en cours et pour les années à venir, à moins d'un changement quelconque touchant ledit matricule ou d'un changement de politique de la part de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux.

Adoptée.

SM2010-02-033 **7.7** ***Résolution d'appui pour éliminer les frais d'interurbains entre les zones 839 et 828***

ATTENDU QUE la présence d'une antenne cellulaire permettant l'utilisation de la technologie cellulaire dans la municipalité de St-Georges-de-Windsor (zone d'appel 828);

ATTENDU QUE cette antenne est une antenne-relai reliée avec celle de Danville de la zone d'appel 839;

ATTENDU QUE le transfert des numéros 828 vers les cellulaires est maintenant possible;

ATTENDU QUE Bell Mobilité signe des contrats de cellulaire avec des clients ayant un numéro de téléphone 828;

ATTENDU QUE l'utilisation d'un numéro local (828) de téléphone plutôt qu'un numéro de Sherbrooke contribue à maintenir un lien avec la communauté;

ATTENDU QUE Bell Mobilité a éliminé les interurbains entre le 839 et le 828;

ATTENDU QU'il y a toujours des frais d'interurbains entre le 839 et le 828 lorsque la technologie filaire est utilisée;

ATTENDU QUE lors d'un appel entrant sur un cellulaire, il y a une communication entre le centre d'appel de Wotton (828) et Danville (839), entraînant des frais d'interurbains, et ce même si on se trouve à l'intérieur du rayon de la tour-relai de St-Georges-de-Windsor;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par Dany Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil du Canton de Saint-Camille demande à Bell Canada d'éliminer les frais d'interurbains entre le 828 et le 839 (Danville) pour la technologie filaire pour l'harmoniser avec le réseau de Bell Mobilité.

QUE la MRC des Sources et les municipalités environnantes appuient cette demande auprès de Bell Canada et du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

Adoptée.

SM2010-02-034 **7.8** ***Invitation pièce de théâtre « Acteurs de changement »***

Il est proposé par Marie-Claude Couture, appuyée par Micheline St-Laurent résolu à l'unanimité des conseillers :

De répondre à titre personnel à l'invitation pour la pièce de théâtre « Acteurs de changement ».

Adoptée.

SM2010-02-035 **7.9** ***PIIA - Mme Julie Lafontaine***

CONSIDÉRANT que Madame Julie Lafontaine désire se construire une maison dans une zone où un Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale doit être appliqué;

CONSIDÉRANT les recommandations favorables du Comité Consultatif d'Urbanisme en ce qui a trait à la demande de Madame Julie Lafontaine pour la construction de sa maison;

Il est proposé par Micheline St-Laurent, appuyé par Marie-Claude Couture et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser la demande de Madame Julie Lafontaine telle que présentée.

Adoptée.

SM2010-02-036 **7.10** ***Invitation dévoilement des Paysages estriens***

Il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par Micheline St-Laurent et résolu à l'unanimité des conseillers;

D'inscrire à titre de représentant de la Municipalité, le maire Benoit Bourassa et la conseillère Marie-Claude Couture au dévoilement des Paysages Estriens;

Que les frais de déplacement soient défrayés par la Municipalité, sur présentation des pièces justificatives.

Adoptée.

SM2010-02-037 **7.11** ***Nomination mandataire en dév. Social – 3^e phase***

Le maire Benoit Bourassa, ayant dénoncé la nature de son intérêt, s'abstient de participer aux délibérations et ne vote pas.

Il est proposé par Marie-Claude Couture, appuyée par Jean Baptiste Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers :

De mandater la Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille pour le développement social phase 3 de la Municipalité.

Adoptée.

SM2010-02-038 **7.12** ***Invitation journée INPACQ bassins versants***

Il est proposé par Marie-Claude Couture, appuyée par Jean Baptiste Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers :

De ne pas s'inscrire à la journée INPACQ bassins versants organisé par la MAPAQ.

Adoptée.

SM2010-02-039 **7.13** ***Dem. Appui financier au Village Culturel de l'Estrie***

Considérant la participation d'étudiantes Camilloise en provenance de l'école secondaire l'Escale;

Il est proposé par Dany Proulx, appuyé par Chantal Labonté et résolu à l'unanimité des conseillers :

De verser la somme de cinquante (50.00\$) dollars à titre d'appui financier au Village Culturel de l'Estrie pour la réalisation du Happening Jeunesse Culturel.

Adoptée.

SM2010-02-040 **7.14** ***Programme de soutien à l'établissement résidentiel***
– matricule 1366 38 4795

Considérant le programme de revitalisation dans la zone rurale qui offre un remboursement de la taxe foncière sur les nouvelles résidences pour deux ans et demi;

Considérant le programme d'aide sous forme de subvention aux particuliers qui offre, sur l'ensemble du territoire, une subvention équivalente au remboursement de la taxe foncière sur les bâtiments résidentiels selon certains critères, pour deux ans et demi;

Considérant le paiement complet des taxes foncières pour le matricule 1366 38 4795;

Il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par Marie-Claude Couture et résolu à l'unanimité des conseillers :

De rembourser ledit montant équivalent à une année de taxes foncières sur la valeur du bâtiment pour le matricule 1366 38 4795.

Adoptée.

SM2010-02-041 **7.15** ***Programme de soutien à l'établissement résidentiel***
– matricule 1367 56 3487

Considérant le programme de revitalisation dans la zone rurale qui offre un remboursement de la taxe foncière sur les nouvelles résidences pour deux ans et demi;

Considérant le programme d'aide sous forme de subvention aux particuliers qui offre, sur l'ensemble du territoire, une subvention équivalente au remboursement de la taxe foncière sur les bâtiments résidentiels selon certains critères, pour deux ans et demi;

Considérant le paiement complet des taxes foncières pour le matricule 1367 56 3487;

Il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par Marie-Claude Couture et résolu à l'unanimité des conseillers :

De rembourser ledit montant équivalent à une année de taxes foncières sur la valeur du bâtiment pour le matricule 1367 56 3487.

Adoptée.

SM2010-02-042 **7.16** ***Programme de soutien à l'établissement résidentiel***
– matricule 1366 08 4980

Considérant le programme de revitalisation dans la zone rurale qui offre un remboursement de la taxe foncière sur les nouvelles résidences pour deux ans et demi;

Considérant le programme d'aide sous forme de subvention aux particuliers qui offre, sur l'ensemble du territoire, une subvention équivalente au remboursement de la taxe foncière sur les bâtiments résidentiels selon certains critères, pour deux ans et demi;

Considérant le paiement complet des taxes foncières pour le matricule 1366 08 4980;

Il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par Marie-Claude Couture et résolu à l'unanimité des conseillers :

De rembourser ledit montant équivalent à une année de taxes foncières sur la valeur du bâtiment pour le matricule 1366 08 4980.

Adoptée.

SM2010-02-043 **7.17** ***Dem. au MTQ ajout d'une affiche « défense de stationner » rue Miquelon***

Considérant que la route est considérablement étroite à cette hauteur;

Considérant que certaines entreprises doivent circuler avec de la machinerie passablement large sur ladite route;

Il est proposé par Jean Baptiste Laroche, appuyé par Pierre Bellerose et résolu à l'unanimité des conseillers :

De formuler une demande auprès du Ministère des Transports du Québec afin de faire ajouter de la signalisation interdisant de stationner rue Miquelon à la hauteur

et du côté de l'église jusqu'à l'adresse civique 173.

Adoptée.

SM2010-02-044 7.18 Demande pour l'entretien du cimetière – Fabrique St-Camille

Il est proposé par Jean Baptiste Laroche, appuyée par Dany Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers :

De fournir l'équipement (tracteur et essence) nécessaire pour y effectuer l'entretien du cimetière.

D'offrir les services d'une ressource humaine pour y effectuer la tonte à la charge de la Fabrique de Saint-Camille.

Adoptée.

SM2010-02-045 7.19 Programme d'aide subvention aux entreprises – matricules 1060 78 9126 et 1161 13 4917

Considérant le programme d'aide sous forme de subvention aux entreprises qui offre, sur l'ensemble du territoire, une subvention équivalente au remboursement de la taxe foncière sur les bâtiments commerciaux selon certains critères, pour deux ans et demi;

Considérant le paiement complet des taxes foncières pour le matricule 1060 78 9126 pour l'année 2009;

Il est proposé par Micheline St-Laurent, appuyée par Jean Baptiste Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers :

De rembourser ledit montant de taxes foncières sur la valeur du bâtiment commercial pour le matricule 1060 78 9126 pour l'année 2009.

Adoptée.

SM2010-02-046 7.20. Invitation CCIS – souper tournant

Il est proposé par Micheline St-Laurent, appuyée par Chantal Labonté et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'inscrire le maire, Benoit Bourassa, au souper tournant de la Chambre de Commerce de l'Industrie des Sources au coût de trente-cinq (35.00 \$) dollars taxes incluses.

Que les frais d'inscription et de déplacement soient défrayés par la Municipalité, sur présentation des pièces justificatives.

Adoptée.

SM2010-02-047 7.21. Règlement 2009-06 – Modification au règlement sur les permis et certificats

Considérant que la séance extraordinaire de décembre dernier devrait porter exclusivement pour l'adoption du budget.

À cette cause, il est proposé par Dany Proulx, appuyé par Marie-Claude Couture et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'adopter les tarifs suivants à compter du 1er janvier 2010 sur les permis et certificats.

PERMIS	TRANCHES	TARIF
PERMIS DE CONSTRUCTION Résidence, agrandissement, piscine, enseigne etc.	1 000.00 \$ et moins Entre 1 001.00 \$ et 10 000.00 \$ 10 001.00 \$ et plus	0.00 \$ 25.00 \$ 25.00 \$ pour le 1er 10 000.00 \$ 1.00 \$ par 1 000.00\$ excédent Jusqu'à 120.00 \$
PERMIS ENVIRONNEMENT (Installation septique et mise à niveau)		10.00 \$
PERMIS DE RÉNOVATION	1 000.00 \$ et moins Entre 1 001.00 \$ et 10 000.00 \$ 10 001.00 \$ et plus	0.00 \$ 25.00 \$ 25.00 \$ pour le 1er 10 000.00 \$ 1.00 \$ par 1 000.00\$ excédent Jusqu'à 120.00
PERMIS DE DÉMOLITION	1 000.00 \$ et moins Entre 1 001.00 \$ et 10 000.00 \$ 10 001.00 \$ et plus	0.00 \$ 25.00 \$ 25.00 \$ pour le 1er 10 000.00 \$ 1.00 \$ par 1 000.00\$ excédent Jusqu'à 120.00
PERMIS DE LOTISSEMENT	Pour chaque emplacement créé.	25.00 \$
Pour un permis « trio » (Résidence-puits-installation septique)		170.00 \$
CERTIFICATS		TARIF PROPOSÉ
DÉBOISSEMENT	Tout type de travaux	25.00 \$
TRAVAUX DE COURS D'EAU		10.00 \$
CHANGEMENT D'USAGE		25.00 \$
AUTRES		25.00 \$

Adoptée.

SM2010-02-048 7.22. Utilisation des infrastructures municipales par l'OTJ

Il est proposé par Jean Baptiste Laroche, appuyé par Chantal Labonté et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser le Comité d'embellissement « Féerie des Fleurs » de Saint-Camille à utiliser gratuitement les infrastructures municipales pour les activités de l'OTJ pour la saison estivale 2010.

Adoptée.

SM2010-02-049 7.23. Renouvellement adhésion RAVIR

Il est proposé par Dany Proulx, appuyé par Marie-Claude Couture et résolu à l'unanimité des conseillers :

De procéder au renouvellement de l'adhésion de RAVIR (Regroupement des artistes vivant en ruralité) au montant de cent (100.00 \$) dollars pour l'année 2010.

Adoptée.

SM2010-02-050 7.24. *Nomination représentant municipal – Laboratoire rural*

Il est proposé par Jean Baptiste Laroche, appuyé par Chantal Labonté et résolu à l'unanimité des conseillers :

De mandater le maire suppléant et conseiller municipal, Pierre Bellerose à titre de représentant municipal du Laboratoire rural.

Adoptée.

SM2010-02-051 7.25. *Fermeture bureau municipal semaine relâche*

Il est proposé par Chantal Labonté, appuyé par Marie-Claude et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser la directrice générale à fermer la Municipalité le vendredi 5 mars 2010 en avant-midi.

Adoptée.

SM2010-02-052 7.26. *Dem. Crédit taxes ordures – matricule 1061 63 5829*

Considérant la recommandation favorable de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux;

Considérant le volume très restreint d'ordure est déposée au chemin lors des collectes pour le matricule concerné;

À cette cause, il est proposé par Chantal Labonté, appuyée par Jean Baptiste Laroche résolu à l'unanimité des conseillers :

De changer la classification de la taxe d'ordure pour le matricule 1061 63 5829 passant de trois unités à une seule unité.

Adoptée.

SM2010-02-053 7.27. *Programme de soutien à l'établissement résidentiel – matricule 1366 36 3439*

Considérant le programme de revitalisation dans la zone rurale qui offre un remboursement de la taxe foncière sur les nouvelles résidences pour deux ans et demi;

Considérant le programme d'aide sous forme de subvention aux particuliers qui offre, sur l'ensemble du territoire, une subvention équivalente au remboursement de la taxe foncière sur les bâtiments résidentiels selon certains critères, pour deux ans et demi;

Considérant le paiement complet des taxes foncières pour le matricule 1366 36 3439;

Il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par Marie-Claude Couture et résolu à l'unanimité des conseillers :

De rembourser ledit montant équivalent à une année de taxes foncières sur la valeur du bâtiment pour le matricule 1366 36 3439.

Adoptée.

8. Période de questions

La période de question débute à 20h50 pour se terminer à 21h05. Les sujets suivants sont alors traités : taxes saisonnières et programmes chez HQ.

9. Informations diverses

9.1 Liste des facturations

Les membres du conseil prennent connaissance de la liste des facturations.

9.2 Liste des permis de rénovation et de construction

No	Matricule	Description	Adresse
2010-01	1161-01-3825	Réaménagement bureau	162, Miquelon
2010-02	1061-72-0692	Entrepôt 16x 24	rue Proulx

9.3 Liste des droits de mutation

Vendeur	Acheteur	Adresse
Pierre Guimond	Ferme Monham senc	338, rue Miquelon

9.4 Bilan des services d'inspection des municipalités sur le territoire de la MRC des Sources

Les membres du conseil prennent connaissance du bilan des services d'inspection des municipalités sur le territoire de la MRC des Sources.

9.5 Compte rendu rencontre table de concertation du bassin versant des Trois-Lacs

Les membres du conseil prennent connaissance du compte rendu de la rencontre de la table de concertation du bassin versant des Trois-Lacs.

10. Règlements

11. Avis de motion

SM2010-02-054

11.1 Règlement interdisant l'épandage durant certains jours

Avis de motion est donné par le conseiller Jean Baptiste Laroche, qu'à une séance subséquente du conseil, il proposera ou fera proposer l'adoption d'un règlement interdisant l'épandage durant certains jours.

12. Varia

12.1 Sujets pour le prochain communiqué aux citoyens

Les membres du conseil échangent sur les sujets à traiter pour un prochain communiqué aux citoyens, voici les points à considérer :

- Soirée conte à la bibliothèque;
- Dîner spaghetti organisé par l'OPP;
- Inauguration du pont;
- Demande formulée au MTQ;
- Bilan des investissements dans la Municipalité;
- Nouvelle population de Saint-Camille;
- 150^e de la Municipalité

13. Liste de la Correspondance

13.1 Copie de certaines correspondances

La liste de la correspondance reçue du mois de janvier est remise aux membres du conseil.

SM2010-02-055

14. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Pierre Bellerose et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la présente session soit levée à 21h36.

Adoptée.

Benoit Bourassa
Maire

Mélisa Camiré
Directrice générale et Secrétaire-trésorière
